

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 février 2019

OBJET :

Rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré

**Rapporteur : M. THOUVENIN
Délibération n°7**

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les communes et établissements publics de coopération intercommunale signataires d'un contrat de ville ont obligation de rédiger un rapport annuel sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, les actions qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport est débattu au sein du conseil municipal et du conseil métropolitain.

Les éléments du rapport font l'objet d'une consultation préalable des conseils citoyens présents sur le territoire les concernant. Le conseil municipal et le conseil métropolitain sont informés du résultat de cette consultation lors de la présentation du rapport.

Le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 fixe le « contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la ville ».

Ce rapport sur le quartier prioritaire de Mouzimpré s'inscrit également dans le cadre du projet de cohésion sociale territorial adopté par le Conseil municipal le 25 janvier 2015.

Aussi, le Conseil municipal doit se prononcer sur le rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré.

PROPOSITION

Vu les avis de la commission « sécurité-risque majeur-politique de la ville » et du conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy réunis respectivement en date des 6 et 12 février 2019, il est proposé au Conseil municipal d'émettre son avis sur le rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré joint à la présente note de synthèse.

DELIBERATION

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur le rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de la politique de la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 février 2019.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2019

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	20
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil municipal le :	15 février 2019
- Convocation distribuée le :	15 février 2019
- Affichage du compte-rendu le :	1 ^{er} mars 2019
- Affichage du procès-verbal le :	29 mars 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- Mme SAGET à M. LAURENT
- M. GONCALVES à Mme ROSSIGNON
- M. PROVIN à M. BREUILLE
- M. RIFF à Mme MATHIEU

EXCUSEE

MME LEDROIT

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. CLOMES

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**

Maire